SAINT EUSICE DE CHALUSSET, ABBÉ DE CELLE, EN BERRI

(542)

Fêté le 27 novembre

Saint Eusice naquit à Chalusset (Dordogne), près de Jumilhac-le-Grand, sur les frontières du Limousin et du Périgord. Il appartenait à une famille pauvre, que la famine obligea à quitter le pays pour aller dans le Bern. Les parents d'Eusice se virent dans la nécessité de vendre leur enfant; mais il fut recueilli par un généreux abbé (Abbas loci Patriciaci), qui fit son éducation et l'introduisit dans la cléricature. Eusice, devenu prêtre, obtint de son supérieur la permission de mener la vie solitaire et de se retirer dans une épaisse forêt, près de la rivière du Cher. Il était vêtu d'un cilice, vivant d'orge, d'herbes et d'eau, couchant sur la dure et élevant des abeilles. Un voleur vint lui dérober du miel dans sa cellule; le Saint le convertit et lui dit : «N'y revenez plus, car le vol est l'argent de Satan». On venait à lui de tous les côtés pour obtenir ses prières et des guérisons; on lui amenait des malades et des enfants tourmentés par des maux de gorge, et il les guérissait par le signe de la croix ou en leur faisant boire de l'eau bénite. Le roi Childébert lui offrit cinquante pièces d'or; Eusice les refusa et lui prédit sa victoire sur Amalaric. Après la victoire, le roi, reconnaissant, lui accorda la liberté de plusieurs prisonniers de querre, et lui fit bâtir une église. Telle est l'origine de la petite ville de Selles, en Bern, qui posséda jusqu'à la Révolution une abbaye dont saint Eusice fut le fondateur et le premier abbé. C'est là au'il fut enseveli.

Il y a encore de nos jours (1873), à Selles-sur-Cher, au diocèse de Blois, des reliques insignes de saint Eusice et de plusieurs saints ermites, ses compagnons. En 1767, Mgr de Phelippeaux, archevêque de Bourges, accorda une relique du Saint à Madame de Menou; marquise de Jumilhac, en faveur de Chalusset, lieu natal du Saint, dont l'église venait d'être érigée en paroisse. Cette relique consistait en deux os fracturés de la mâchoire inférieure, auxquels adhéraient neuf dents, huit molaires et une incisive (Aujourd'hui il n'en reste plus que six). En 1768, Mgr de Prémeaux, évêque de Périgneux, confirma l'authenticité de la relique, et la plaça lui-même dans le reliquaire qu'on avait préparé. Le 1 et août 1869, l'église de Chalusset menaçant ruine, la relique a été transportée solennellement dans une chapelle de l'église de Jumilhac-le-Grand.

Nous avons composé cette notice, inexacte dans le Père Giry, au moyen de notes manuscrites qu'ont bien voulu nous fournir le R. P. Carles, de Toulouse, et M. l'abbé Damourette. – Cf. *Propre de Sarlat* de 1677.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 13